

- 1 Windows Vista
- 2 GapTime / GapPaie / GapAdom Mercator
- 3 GapTServices / Promotions
- 4 Bob Software

gapzette

Magazine de Gap Informatique



Nouveauté : Windows Vista

• Etes-vous prêt pour Windows Vista ?

Préparez-vous à l'arrivée de **Windows Vista** (disponible au début de l'année 2007) en choisissant l'édition qui vous convient.

Assurez-vous également que votre ordinateur vous permettra de profiter de toutes les fonctionnalités dont vous avez besoin.

• Ordinateurs Windows Vista Capable et Windows Vista Premium Ready

Choisissez un **ordinateur compatible ou optimisé** pour l'édition Windows® Vista™. Vous souhaitez acheter prochainement un ordinateur avec Windows XP tout en étant sûr qu'il pourra prendre en charge Windows Vista ? Inutile d'attendre. Si vous achetez un nouvel ordinateur qui porte la mention « **Windows Vista Capable** » ou « **Windows Vista Premium Ready** », vous pourrez le mettre à niveau avec l'une des éditions de Windows® Vista™.

• Qu'est-ce qu'un ordinateur Windows Vista Capable ?

Un ordinateur qui porte le logo « **Windows Vista Capable** » est un ordinateur qui permettra l'exécution de Windows® Vista™. Toutes les éditions de Windows® Vista™ offriront les fonctionnalités essentielles du système, telles que le classement et la recherche de données, la sécurité et la fiabilité. Tous les ordinateurs compatibles avec Windows® Vista™ pourront exécuter au minimum les **fonctionnalités essentielles**. Une partie fonctionnalités de certaines éditions de Windows® Vista™, telles que la nouvelle interface Windows Aero, peuvent exiger du matériel perfectionné ou supplémentaire.

Un **ordinateur compatible avec Windows Vista** (Windows Vista Capable) est doté de la configuration minimale suivante :

- Processeur récent (au moins 800 MHz)
- Mémoire vive de 512 Mo
- Processeur graphique pouvant prendre en charge DirectX 9

• Ordinateurs Windows Vista Premium Ready

Pour utiliser toutes les fonctionnalités de Windows® Vista™, y compris la nouvelle interface Windows Aero, il est préférable de vous procurer un ordinateur portant la mention « **Windows Vista Premium Ready** » ou de choisir un ordinateur qui possède au moins la configuration minimale décrite ci-dessous. Les fonctionnalités offertes par certaines des éditions de Windows Vista, par exemple la capacité à regarder la télé en direct et à enregistrer des émissions, peut nécessiter du matériel supplémentaire.

édito

C'est la rentrée!

Les informations se bousculent, mais les principales sont les prochaines sorties de Microsoft Windows Vista et Office 2007.

Ces deux nouveaux produits remplaçant respectivement Microsoft Windows XP et Office 2003.

Nous vous proposons donc de découvrir dans notre GapZette quelques informations sur le sujet.



Nouveau GapTime



Encodage « Outlook »

Après le succès du module « Certificat » permettant d'encoder rapidement et de manière correcte les périodes d'absence pour cause de maladie ou d'accident, nos développeurs ont mis l'accent sur l'encodage des prestations dans des agendas ayant le look « Outlook ».

Cette méthode d'encodage permet de nombreuses vues comme par exemple

- Par jour, par semaine, par mois, par période,
- Par travailleur, par équipe de travailleur,
- Par centre de frais.

Cette méthode permet également de voir à tout instant les ressources humaines encore disponibles ou non disponibles.

Cette méthode d'encodage est très utile pour les sociétés (entrepreneurs, sociétés de nettoyage) ayant à assurer un service optimum sur chaque chantier.

Ces nouveautés dans notre programme de gestion des pointages en fait un des produits les plus complets du marché.



Gap Paie

Les salaires et appointements

Bref rappel : ce logiciel permet la gestion des salaires et appointements, il est agréé ONSS pour la Dimona, la Dmfa, la DRS. Il édite les documents mensuels, trimestriels et annuels, il est interfacé avec les logiciels de pointages et avec les logiciels de comptabilité.

Si vous êtes une Pme de 10 personnes au moins, gérer votre paie en interne, c'est rentable avec GapPaie.

GapAdom

La gestion des aides à domicile



Vous êtes subsidié pour des prestations d'aides ménagères, d'aides familiales, de bricoleurs, de gardes malades, de puéricultrices, notre logiciel d'aides à domicile vous permettra une gestion efficace de votre administration.

Windows Vista (Suite)

Un ordinateur Windows® Vista™ Premium Ready doit avoir la configuration minimale suivante :

- Processeur 32 bits (x86) ou 64 bits (x64) à 1 GHz1
- Mémoire vive de 1 Go
- Processeur graphique pouvant exécuter Windows Aero2
- Mémoire graphique de 128 Mo
- Disque dur de 40 Go, 15 Go d'espace libre
- Lecteur DVD-ROM3
- Sortie audio
- Accès à Internet

• **L'expérience délivrée par Windows® Vista™ varie-t-elle en fonction de l'ordinateur utilisé ? Oui.** Windows® Vista™ est le premier système d'exploitation Windows dont l'interface s'adapte pour exploiter au maximum les capacités du matériel sur lequel il est installé.

• **Tous les ordinateurs marqués du logo «Windows Vista Capable» pourront au moins exécuter les fonctionnalités essentielles de Windows® Vista™.**

Oui, tous les ordinateurs Windows Vista Premium Ready pourront exécuter les fonctionnalités avancées de Windows® Vista™, y compris la nouvelle interface Windows Aero.

• **Si j'achète un ordinateur Windows® Vista™ Capable , pourrai-je bénéficier gratuitement de Windows® Vista™ ? Non.** Un ordinateur Windows Vista Capable ou Windows® Vista™ Premium Ready est un ordinateur prêt à être mis à niveau depuis Windows XP. Vous devrez quand même acheter l'édition de Windows® Vista™ que vous voudrez installer sur votre ordinateur.

Mercator

Focus sur les points de vente



Mercator est la solution informatique idéale pour toutes les PME. Grâce à cet intégré de gestion, vous gérez votre facturation, votre stock, votre comptabilité ou encore votre site E-commerce depuis un seul logiciel. Que vous exerciez une activité manufacturière, que vous soyez dans l'agroalimentaire ou encore dans l'import-export, Mercator est LA solution pour vous. Dans cet article, nous verrons plus particulièrement comment Mercator peut aider les **points de vente**.

A la caisse, la première priorité, c'est **la vitesse**. Une vente doit aller aussi vite que possible. Avec Mercator, un article peut avoir un nombre illimité de références et de codes-barres, ceux-ci étant éventuellement associés à un conditionnement spécifique. Chaque manipulation courante, telle que modifier la quantité, le prix, la remise du dernier article inséré ou clôturer une vente possède sa propre touche de raccourci. **Mercator est évidemment compatible avec tout le matériel point de vente courant** : tiroir-caisse, imprimante ticket, imprimante code-barres, scanners...

A la fin de la journée, Mercator regroupera pour vous toutes **les ventes comptoir en une seule facture**. Cette facture ainsi que les paiements associés seront alors centralisés en comptabilité, sans aucun réencodage par votre comptable. Le contrôle de votre caisse en fin de journée sera extrêmement facilité par des documents très clairs et très précis. Les erreurs de montants dans les paiements par carte seront même rendues impossibles par la connexion de Mercator à votre terminal de paiement.

Vous possédez plusieurs magasins ? Mercator vous offre la possibilité de centraliser leur gestion en un seul logiciel. Que vous souhaitiez une synchronisation des données à intervalle de temps réguliers ou du véritable temps réel, Mercator a la solution.

Alors, envie de voir ce que Mercator peut vous apporter ? Gap Informatique est votre partenaire privilégié et votre quotidien s'en trouvera amélioré !

Pour un coût de 1000 euros, votre caisse, votre stock, vos commandes, ... sont gérés.



Qu'est-ce que le titre-service ?

Le **titre-service** est un système dans lequel une entreprise agréée (= employeur) engage des travailleurs pour effectuer des **activités d'aide ménagère** au domicile d'un utilisateur (= particulier) ou en dehors du domicile.

L'utilisateur **paie chaque heure de travail au moyen d'un titre-service** qu'il remet au travailleur. Le travailleur quant à lui perçoit un véritable salaire, payé chaque mois par son employeur.

- Pour l'**utilisateur**, la valeur du titre-service est fixée à 6,70 euros et sa durée d'utilisation est de 8 mois.
- Pour l'**entreprise agréée**, la valeur de remboursement du titre-service est fixée à 21 euros et sa durée de validité pour en demander le remboursement est de 9 mois après son émission.

Le gouvernement fédéral finance pour chaque titre-service la différence entre le prix d'acquisition (6,70 euros) et la valeur de remboursement (21 euros).

Découvrez le titre-service électronique

Le **titre-service électronique** est la version dématérialisée du titre-service papier. Fini les titres-services oubliés au fond d'un tiroir ou qui n'arrivent pas dans votre boîte aux lettres : l'enveloppe de titres papier est remplacée par un portefeuille électronique, accessible par téléphone ou par PC avec connexion internet.

Le titre-service électronique, comment ça marche ?

Etant donné que l'utilisateur ne remet plus de titres-services à l'aide-ménagère, les informations relatives aux prestations effectuées sont enregistrées **par téléphone via un Serveur Vocal Interactif**. Les étapes principales sont décrites ci-dessous :

- L'**aide-ménagère** se rend au domicile de l'utilisateur pour effectuer les prestations. Avant son départ, elle appelle un numéro gratuit, le 0800/38.800. Pour cela, elle utilise le téléphone de l'utilisateur. L'aide-ménagère compose son code d'accès personnel et accède à un serveur vocal interactif (SVI) qui lui permet d'enregistrer les informations relatives à sa prestation. La date de la prestation est automatiquement enregistrée et l'utilisateur est identifié grâce au numéro de l'appelant. Les informations relatives à la prestation qui vient d'être effectuée sont transmises **en temps réel à l'entreprise agréée**, qui peut les visualiser dans son extranet (espace personnel). Elle dispose donc des mêmes données que celles dont elle aurait disposé si l'aide-ménagère lui avait remis des titres-services papier.
- L'**entreprise agréée** valide la prestation pour la transmettre à son tour à l'utilisateur, dans un délai de maximum 5 jours ouvrables à compter du jour de la prestation. Si nécessaire, l'entreprise agréée peut modifier ou corriger la prestation avant de la transmettre à l'utilisateur (uniquement le nombre d'heures ou le type d'activité).

Par téléphone ou dans son espace personnel (extranet), l'utilisateur confirme la prestation, entre le 5ème et le 9ème jour ouvrable à compter du jour de la prestation. Confirmer une prestation, c'est en autoriser le paiement par le débit automatique du portefeuille électronique. L'utilisateur peut confirmer une prestation avant le 5ème jour ouvrable, si l'entreprise agréée a déjà validé la prestation avant la fin du délai. L'utilisateur peut également contester une prestation pour en refuser le paiement. Dans ce cas, la prestation doit être solutionnée. L'entreprise agréée demande ensuite à Accor Services le **remboursement des prestations payées** (c'est-à-dire confirmées par les utilisateurs).

En quoi Gap Informatique peut-il vous être utile ?

Depuis maintenant plus de six mois, Gap Informatique installe un **programme développé en interne qui permet une gestion complète des titres services**.

Finis les tableaux Excel, finis les données redondantes, finis le réencodage multiple des informations: dès l'installation du nouveau programme « Titres Services », **une base de données unique** permet la **gestion automatisée** des agendas, le suivi des prestations, le suivi des remises ACCOR, le rappel des titres manquants, ... Ce nouveau logiciel est interfaçable avec une comptabilité, une paie.

Promotions

GapTservices : Gestion des titres services

Une remise de **15%**
sur le prix des licences,
jusqu'au **31** octobre.

BOB Software : Promotions en cours

Action Fiduciaires

(ne disposant pas encore de BOB Software)

- Licence **Comptabilité Fiduciaire** : - **30%**
- Licence **Fista** : - **30%**
- Module **Gestion des Immobilisés** : - **30%**

Action PME

(ne disposant pas encore de BOB Software)

- Licence **Fista** : - **30%**
- Licence « **Business Vision** » (incluant la comptabilité « Full Edition », BOB OLE et les rapports personnalisables) : - **255 euros**

Action ASBL

(ne disposant pas encore de BOB Software)

- Licence **Fista** : - **30%**

Pour les clients (Fiduciaires – PME – ASBL) disposant déjà de BOB Software

- Licence **Fista** : - **30%**
- Remise de **125 euros** sur le module OLE (75 euros pour les ASBL)

Validité :
jusqu'au **22** décembre 2006

Les promotions ne sont pas applicables aux contrats de mise à jour.

Chèques Formation

Nous sommes certifiés «Chèques-Formations» par la Région Wallonne, **pour plus d'info, consultez notre site www.gapinformatique.be**.

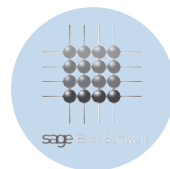
Agenda des formations

Pour connaître les dates de nos formations et de nos présentations, consultez notre site **www.gapinformatique.be** dans la rubrique agenda.

**Venez visiter
notre site
internet...**

www.gapinformatique.be

Bob Software • Nouveautés de la version BOB 3.21



Généralités

Mise en place d'un mode expert permettant :

- L'effacement d'écritures validées erronément (une écriture déterminée ou le contenu d'un journal pour une période déterminée) ;
- Le lancement du recalcul des balances en cas de discordance avec l'historique.

Possibilité de **synchronisation** permanente des fenêtres appelées par le bouton info (Alt + Z) dans l'encodage de la comptabilité générale et de la facturation. Amélioration de la gestion réseau et clarification des messages.

Comptabilité Générale

- Proposition de clôture (Achats/Ventes/Financiers) automatique des périodes suite à l'impression de la déclaration TVA.
- Prise en compte de la TVA Forfaitaire par l'installation d'une structure analytique (une section produit et une section quantité) appropriée (nécessite le module Analytique).

Modules Bancaire

Adaptation de la fiche signalétique des tiers :

- Possibilité d'attribuer plusieurs comptes bancaires à un même fournisseur ;
- Possibilité d'attribuer une communication (structurée) aux fournisseurs ;
- Possibilité de définir un montant (pouvant être confidentiel) à payer à un bénéficiaire divers ;
- Récupération du N° de compte bancaire saisi dans une ligne de paiement.

Lors de l'encodage :

- Récupération de la communication par défaut définie dans la fiche du fournisseur ;
- Affichage d'informations supplémentaires, relatives à la récupération du fichier CODA.

Génération des fichiers de paiement :

- Possibilité de dupliquer un fichier de paiement existant ;
- Possibilité de récupérer un montant ou une communication par défaut définie dans la fiche du tiers ;
- Le nom du fichier généré contient une valeur d'incrémentation ;
- Attribution d'une extension par défaut au fichier (p ex. en fonction de la destination nationale ou internationale des paiements) ;
- Possibilité de déclarer certains fichiers « confidentiels » (p ex. les salaires), non accessibles par les utilisateurs ne disposant pas des droits suffisants.

Récupération des CODA :

- Amélioration du décodage des données ;
- Codes de frais: possibilité d'imputation automatique des comptes généraux sur base de la table des codes de frais ;
- N° de compte bancaire: reconnaissance du fournisseur et lettrage automatique ;
- N° de carte bancaire: récupération des informations associées à la carte identifiée (p ex. un compte tiers ou général d'imputation par défaut).

Intégration harmonieuse des informations du fichier CODA avec la comptabilité générale: avertissement en cas d'incohérence entre le solde final du financier et le solde initial du fichier CODA.

